



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.
DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
[e-mail : udcgt72@orange.fr](mailto:udcgt72@orange.fr)
[site internet : ud72.reference-syndicale.fr](http://site.internet:ud72.reference-syndicale.fr)



Urgence pour les salaires, pensions et minima sociaux !

**Toutes et tous en grève,
Jeudi 29 septembre 2022 !
Rassemblement à 10H00
Rue d'Arcole au Mans
(face à la maison des syndicats)**

La CGT appelle les salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi à se mobiliser massivement le jeudi 29 septembre prochain par la grève et en participant aux manifestations. Alors que l'inflation atteint plus de 6% sur un an, que pour bon nombre de nos concitoyens les fins de mois sont de plus en plus difficile, le gouvernement a fait adopter cet été une loi « *portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat* ».

Suppression de la redevance télé, prime de 100 € pour les allocataires des minima sociaux, défiscalisation des heures supplémentaires, plafonnement des loyers à 3,5%, poursuite de la prime carburant, pérennisation du possible rachat par les entreprises de RTT, voilà quelques-unes des mesures phares adoptées par l'Assemblée Nationale.

Pour la CGT ces dispositions sont très largement insuffisante et contestables ! Il y a urgence à augmenter les salaires avec un SMIC porté à 2000 € brut, à reconnaître les qualifications, en clair à revaloriser le travail pour qu'il permette aux salarié-e-s de vivre décemment.

Soyons convaincu que la lutte paie ! Dans la dernière période de nombreuses luttes se sont développées dans les entreprises avec des succès. Ils et elles donnent la voie à suivre, alors le 29 septembre n'hésitez pas un seul instant, investissez dans votre avenir, toutes et tous en grève pour exiger une véritable augmentation des salaires !

Les retraité-e-s seront aussi mobilisé-e-s, ils exigeront !

- ✚ La revalorisation annuelle des pensions et retraites de base et complémentaire sur l'évolution moyen des salaires et non des prix.
- ✚ Pas de retraites inférieures au SMIC
- ✚ L'attribution des pensions de reversions à hauteur de 75% des pensions du conjoint décédé sans condition de ressources et étendues aux concubins et pacsés

Augmentation des pensions de 4% :

Bien que très largement insuffisante, cette augmentation décidée par le gouvernement est le résultat des nombreuses mobilisations construites ces dernières années dans un cadre unitaire très large.

C'est la démonstration que seul le rapport de force permet des avancées. Alors le 29 septembre 2022, si on poussait l'avantage !

Salaires : Urgence pour la Fonction Publique !

29 SEPTEMBRE 2022
TOUTES MOBILISÉ-ES POUR :
Augmentation des salaires
Retraite à soixante ans
SMIC à 2000 €
32 heures par semaine
cgt

A l'image des retraité-e-s, les agent-e-s de la Fonction Publique se sont mobilisé-e-s à de très nombreuses reprises pour exiger l'arrêt du gel du point d'indice des fonctionnaires menée par les gouvernements successifs.

Une mobilisation qui a fini par porter ses fruits puisque le gouvernement a décidé d'augmenter de 3,5% la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet. Aussi insuffisante soit cette mesure, posez-vous la question, sans mobilisation aurait-elle été possible ?

Bien-sûr que non, c'est la raison pour laquelle la CGT appelle les fonctionnaires à se mobiliser massivement par la grève le 29 septembre pour exiger une augmentation d'au moins 10% de la valeur du point d'indice et un plan de rattrapage des pertes cumulées.

Ce sont les salarié-e-s qui créé-e-s les richesses, les patrons doivent payer !

21

**Milliards
d'Euros
par an**

de cadeaux fiscaux
aux entreprises
depuis le premier
quinquennat soit 3
fois le montant
nécessaire pour
éradiquer la grande
pauvreté

Vous aurez sûrement remarqué que le patronat se fait discret dans cette période. Comment pourrait-il en être autrement alors que le gouvernement ne lui fixe aucune contrainte en matière d'augmentation de salaire.

Pire, les entreprises bénéficient de toujours plus de cadeaux au travers notamment des exonérations de cotisation sociale qui fragilise notre sécurité sociale.

Dans chaque entreprise, les salarié-e-s doivent se mobiliser par la grève le 29 septembre pour exiger l'ouverture immédiate des Négociations Annuelles Obligatoires et des augmentations importantes des salaires !

70

Milliards

ont été versés aux
actionnaires des
entreprises du
CAC 40 en 2021

Non à la casse de notre système de santé, exigeons des moyens supplémentaires !

Chacun de nous constate l'état dans lequel se trouve notre système de santé. La Sarthe fait partie des départements sinistrés comme en témoigne les fermetures des urgences dans différents hôpitaux, les déserts médicaux, l'insuffisance de moyens humains et matériels dans tous les établissements.

Les personnels font preuves de dévouement pour palier à toutes ces insuffisances dans l'intérêt des patients mais au détriment de leur santé physique et mentale. C'est pour imposer d'autres choix qu'ils seront mobilisé-e-s les jeudi 22 et 29 septembre.

La CGT appelle les patients que nous sommes toutes et tous potentiellement à se mobiliser à leurs côtés pour que notre système de santé puisse mieux jouer son rôle.



**Rassemblement à 14H00
Place de la République
au Mans**